

Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») – Nouvelle publication du projet de réécriture en langage simple du Manuel de réglementation des courtiers membres de l'OCRCVM

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie de nouveau le projet, déposé par l'OCRCVM, de réécriture du Manuel de réglementation des courtiers membres (les « Règles ») qui vise à reformuler, à reformater, à rationaliser et à réorganiser les Règles en langage simple (le « projet de réécriture »). L'objectif principal du projet de réécriture consiste à mettre au point un ensemble de règles mieux organisées, plus claires et plus concises sans pour autant en modifier le fond.

Au départ, le projet réécriture a été publié en plusieurs tranches individuelles qui ont fait l'objet de publications pour commentaires distincts. Plus tard, ces tranches ont été regroupées et publiées de nouveau dans le Bulletin de l'Autorité le 10 mars 2016 [(2016) vol. 13, n° 10, BAMF, 350] et le 9 mars 2017 [(2017) vol. 14, n°9, BAMF, 276].

L'OCRCVM publie de nouveau seulement les dispositions du projet de réécriture auxquelles ils ont apporté des modifications de fond en réponse aux commentaires recueillis auprès du public, des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et d'autres parties intéressées, et par suite de leur travail continu suite à la publication de mars 2017.

(Les textes ont été publiés à la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2018-01-18, Vol. 15, n°2).

Commentaires

Malgré les informations présentées aux textes publiés, les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le 5 mars 2018, à :

Me Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : 514 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.gc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Jean-Simon Lemieux
Analyste expert aux OAR
Direction des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4366